

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Responsable du pôle Performance et investissements

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle: Conception et pilotage des politiques publiques / management stratégique

Emploi-type : Responsable sectoriel

Catégorie : A

Corps : IASS ou attaché

Niveau : 8 à 9 CCN

Groupe RIFSEEP : 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Direction de l'offre de soins

Direction déléguée : Finances-Performance

Pôle : Performance & Investissement

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

La direction déléguée Finance-performance a pour objet le pilotage budgétaire et financier, l'allocation des ressources, le contrôle et l'analyse de la production médicale des établissements de santé, le pilotage des programmes d'efficience (dont le plan national d'efficience du système de santé impliquant les établissements de santé, sous la supervision de la directrice déléguée en charge du pilotage opérationnel).

La direction déléguée est chargée en particulier de l'élaboration et du suivi des contrats de retour à l'équilibre financiers et des programmes de suivi renforcé des établissements de santé publics, de l'instruction des projets d'investissements, du pilotage des dossiers faisant l'objet d'un suivi en COPERMO et des suivi de l'amélioration de la qualité des établissements de santé (certification).

Elle est constituée de deux pôles « Finance et PMSI » et « Performance et investissements ».

Enjeux/Missions du service d'affectation :

Le pôle performance et investissements est un pôle d'expertise et d'appui qui apporte les outils méthodologiques, les expertises nécessaires aux directions déléguées et aux délégations départementales dans le champ de l'amélioration de la performance hospitalière, de la qualité – sécurité des soins des organisations, de l'instruction des procédures d'investissements et des plans de retours à l'équilibre.

Le pôle coordonne au niveau régional le dispositif des dialogues de gestion avec les établissements de santé en particulier.

Le pôle performance et investissements assure ses missions en liens étroits avec les autres services de la direction de l'offre de soins et avec les délégations départementales. Il exerce une mission d'animation et de pilotage du réseau des équipes offre de soins (pilotage fonctionnel) dans son domaine d'intervention.

Il assure également l'interface avec les directions déléguées de la DOS et les autres directions métiers de l'ARS pour les sujets transversaux.

Management hiérarchique : Stratégique **Coordination** **Proximité**

Assurer le management hiérarchique de son équipe cf. référentiel managérial de manager de coordination :

- Piloter l'activité (coordonner les activités, concourir à l'élaboration de la stratégie pour son domaine, concevoir un système de pilotage ...)
- Animer l'équipe (animer les réunions de pôle, apporter son soutien professionnel, conduire les entretiens professionnels, participer aux processus RH : suivi du temps de travail...)
- Organiser le travail (mettre en œuvre les actions de régulation interservices, proposer et ajuster les moyens...).

Nombre de personnes à encadrer : 11 personnes

- Encadrement fonctionnel du médecin/pharmacien référent en matière de QSS

Effectif du service : 12

Activités principales :

1- Organiser le travail du pôle : Management hiérarchique d'une équipe de 11 personnes

- Réviser semestriellement le programme de travail pluriannuel et réguler l'activité entre les intervenants du pôle,
- Définir les procédures régionales placées sous la responsabilité du pôle, et contribuer à leur évaluation,
- Assurer l'animation du pôle et organiser les travaux, en référer auprès des réunions de Direction ou du "groupe hôpital",
- Assurer le management au quotidien et le développement continu des compétences au sein de l'équipe.

2- Structurer la filière offre de soins dans le champ d'intervention de la performance hospitalière :

- Animation fonctionnelle du réseau des équipes offre de soins en délégations départementales, et concertation en matière de procédures d'instruction,
- Contribution aux autres instances de la filière "offre de soins",
- Coordination et appui auprès des équipes offre de soins de proximité

3- Coordonner les procédures d'instruction et de suivi des opérations de modernisation réalisées au sein du service, en lien avec les autres services de la direction et en particulier avec le Pôle « finance et PMSI » et les équipes en délégation départementale. Etre le garant de la bonne réalisation des missions suivantes, dans le cadre des principes organisationnels fixés par la charte de fonctionnement :

- Instruction des projets d'investissement hospitalier (hors SIH) en amont à la prise de décision, et suivi de leur mise en œuvre pour les projets relevant du COPERMO,
- Mise en œuvre des procédures de relevant de la QSS (certification HAS, IPAQSS, déclinaison régionale des actions de QSS inscrites dans les circulaires FIR),
- Instruction des plans et contrats de retours à l'équilibre, des plans performance et suivi de leur mise en œuvre pour les projets relevant du COPERMO,
- Coordination du dialogue de gestion pour les 4 CHU et les établissements identifiés, préparation des COPERMO et des RPI,
- Appels à projets éventuels.

4- Piloter les programmes d'appui à l'amélioration de la performance hospitalière, de la qualité – sécurité des soins et de la qualité de vie au travail (CLACT) dans les établissements de santé en lien avec les autres services de la Direction :

- Proposition de cadrage des programmes sur le plan RH, budgétaire et externe (structures d'appui, achats) auprès de la Direction,
- Co-animation du programme avec l'intervenant principal désigné au sein du service, en fonction des arbitrages pris lors du cadrage,
- Contribution à l'élaboration des méthodes et outils de travail,

- Relais éventuel, voire représentation de l'échelon régional, auprès du niveau national (ex : "réfèrent opérationnel du plan national d'efficience du système de santé").

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

- Participer à l'élaboration des orientations stratégiques dans le domaine de l'organisation de l'offre de soins et à leur mise en œuvre notamment au travers de la déclinaison du SROS, des plans d'actions.
- Décliner le projet d'organisation de la DOS reposant sur une meilleure articulation entre la DOS, les délégations départementales, les autres directions métier et au sein de la DOS entre les Pôles.

Assurer la coordination avec les autres Directions métier pour les dossiers le nécessitant (Stratégie et Parcours, Autonomie, Santé Publique).

Spécificités du poste / Contraintes

- Management sur 2 sites
- Participation aux astreintes administratives

Partenaires institutionnels (8)

- Fédérations hospitalières et représentants des professionnels de santé, administrations centrales (DGOS), établissements, HAS, ATIH, ANAP, structures régionales d'appui ...

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services</i>		x		
<i>Processus et circuits de prise de décision</i>		x		
<i>Domaines techniques et économiques liés aux activités suivies</i>	x			

Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Animer une équipe : capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS en liens hiérarchiques et liens fonctionnels</i>		x		
<i>Arbitrer : capacité à formuler un jugement équilibré et impartial et à prendre une décision raisonnée et pertinente qui tient compte des tenants et des aboutissants d'une situation</i>		x		
<i>Avoir une vision stratégique et anticipatrice : capacité à analyser la situation précédente et à la projeter dans l'avenir de façon à reconnaître les opportunités ou les risques afférents pour agir en conséquence</i>			x	
<i>Conduire le changement : capacité à programmer des actions de développement, de mobilisation et d'appropriation, dans le cadre de projets de transformation à plus ou moins grande échelle.</i>				x
<i>Négocier avec les établissements de santé dans le cadre des procédures d'instruction</i>		x		
<i>Travailler en mode projet</i>		x		

Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)

Avoir le sens de l'écoute et du dialogue : aptitude à être réceptif et attentif aux messages et sollicitations de ses interlocuteurs et pouvoir échanger de manière constructive

Donner du sens pour mobiliser : capacité à traduire un objectif, un programme, des actions, dans le cadre des missions et des valeurs de référence ; expliquer et argumenter auprès des agents pour renforcer l'engagement individuel et collectif

Faire preuve de réactivité et sens de l'adaptation

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Missions exercées sous la responsabilité du directeur délégué Finance-Performance